



# ?? Les plafonds d'exonération de CFE dans les zones urbaines en difficulté sont fixés pour 2023

Actualité législative publié le 24/10/2022, vu 547 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

**Les établissements situés dans certaines zones urbaines en difficulté peuvent bénéficier d'exonérations temporaires de cotisation foncière des entreprises, dans la limite de plafonds revalorisés chaque année.**

Les [exonérations temporaires](#) de cotisation foncière des entreprises (CFE) prévues au bénéfice des établissements situés dans des zones urbaines en difficulté s'appliquent dans la limite d'un plafond fixé par la loi, actualisé chaque année en fonction de la variation des prix constatée par l'Insee pour l'année de référence de l'imposition.

Dans une mise à jour de sa base Bofip en date du 5 octobre 2022, l'administration indique les plafonds applicables pour 2023. Ces plafonds sont fixés à un montant de :

- 30 630 € de base nette imposable pour les créations ou extensions d'établissements réalisées depuis le 1er janvier 2015 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ( [CGI art. 1466 A, I](#) ) ;
- 82 626 € de base nette imposable pour les créations ou extensions d'établissements réalisées dans les zones franches urbaines-territoires entrepreneurs jusqu'au 31 décembre 2014 ( [CGI art. 1466 A, I sexies](#) ) ;
- 82 626 € de base nette imposable pour les petites entreprises commerciales existant au 1er janvier 2015 ou 2017 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou qui y réalisent une création ou une extension d'établissement entre le 1er janvier 2015 ou 2017 et le 31 décembre 2023 ( [CGI art. 1466 A, I septies](#) ).

## Articles sur le même sujet :

- [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [10 astuces pour éviter les impayés](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)

- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)
  
- [Quel est le régime fiscal d'une SARL ?](#)
- [Quel est le régime fiscal d'une EURL ?](#)
- [Le régime d'imposition du réel simplifié et du réel normal](#)
- [Les avantages de l'adhésion à un centre de gestion agréé](#)
- [Quel est le taux de l'impôt sur les sociétés ?](#)
- [Comment déclarer et payer l'impôt sur les sociétés ?](#)
- [Impôt sur les sociétés : le paiement des acomptes trimestriels](#)
- [La contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés : êtes-vous concerné ?](#)
- [Comment se faire exonérer de TVA ?](#)
- [Comment déclarer ses BIC ?](#)
- [L'exonération d'impôt des entreprises nouvelles](#)
- [Contrôle fiscal : les éléments déclencheurs](#)
- [Contrôle fiscal : les astuces pour se défendre](#)
- [Comment se déroule le contrôle fiscal d'une entreprise ?](#)